

SCI Au Bonheur des Ecureuils
SCI au capital de 140000 €
25 rue de Montigny
95240 Cormeilles en Parisis

513 474 957 RCS PONTOISE

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 14/01/2025

Le 14/01/2025 à 18h00, au 25 rue de Montigny à Cormeilles en Parisis, s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de la SCI « Au bonheur des écureuils ». Cette assemblée s'est doublée d'un caractère extraordinaire, avec pour objet la modification des statuts.

Préambule

L'assemblée prend acte du décès de Mme Larzillière, associée.

En conséquence, et comme aucune disposition des statuts n'y contrevient :

Monsieur Jean Kalevi PATRIKAINEN, né à Tampere (Finlande) le 9 janvier 1961, demeurant à LABRUGUIERE (81290) 255 chemin de la Tignarie, et
Madame Léa Elisabeth LEDOUX, née PATRIKAINEN à Bar-le-Duc (Meuse) le 7 avril 1964, demeurant à CERISY-LA-FORET (50680) 2391 route de Saint-George,

Intègrent la société en qualité d'héritiers,

Sont présents : Nathalie Mandard (Gérante), Kari Patrikainen (Associé), Jean Patrikainen (Associé), Léa Ledoux (Associée)

Résolution 1 – Approbation des comptes de l'année 2024

Au 31/12/2024, le compte courant présente un solde positif de 321,37 €

Résolution

L'assemblée, après en avoir délibéré, approuve entièrement et sans réserve le compte de gestion générale de l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Cette résolution est ADOPTEE à l'unanimité

kp ND
LL J

Résolution 2 – Statuts / Article 4 - Modification adresse siège social

L'assemblée observe que l'adresse mentionnée ans les statuts (23 rue de Montigny 95240 Cormeilles en Parisis) est obsolète. Le siège social est désormais sis au 25 rue de Montigny à Cormeilles en Parisis.

Résolution

L'article 4 est ainsi rédigé :

Article 4 : Siège social

« Le siège social est fixé à Cormeilles en Parisis (95240), rue de Montigny n°25
Il pourra être transféré en tout autre lieu par décision collective extraordinaire. »

Cette résolution est ADOPTÉE à l'unanimité

Résolution 3 – Statuts / Articles 6 et 7 - Augmentation du capital social et attribution des parts

En assurant le remboursement intégral du prêt 4000437J10Q311AH contracté par la Société auprès du LCL, le 05 novembre 2009, Monsieur Patrikainen et Madame Mandard ont fait un apport de 374 000 €, équivalent de 374 parts de 1000 €. Conformément à L'article 7 des statuts (Capital social), il a été attribué à M kari Patrikainen et Mme Mandard un nombre de parts sociales proportionnel aux montants remboursés par chacun d'eux, soit 187 parts chacun.

En conséquence, le capital est passé de 140 000 € à 514 000 € (140 000 + 374 000), et la répartition du capital s'est trouvée comme suit :
Mme Larzillière, 100 000 €, soit 100 parts,
Monsieur Kari Patrikainen, 207 000 €, soit 207 parts
Madame Mandard, 207 000 €, soit 207 parts.
(Cf. tableau en annexe.)

A la suite du décès de Madame Larzillière, survenu le 10 juillet 2024, ses parts ont été réparties entre M Jean Patrikainen, Mme Léa Ledoux et M Kari Patrikainen, suivant acte de notoriété en date du 24 octobre 2024.

Le capital social de la société est désormais réparti comme suit :
Monsieur Jean Patrikainen : 33 part,
Madame Léa Lesoux : 33 parts,
Madame Mandard : 207 parts,
Monsieur Kari Patrikainen : 241 parts, pour un total de 514 parts.

Résolution

Les articles 6 et 7 sont ainsi rédigés :

Article 6 : Apports

« Il n'est effectué que des apports en numéraires, à savoir :
Monsieur Kari Patrikainen et Madame Nathalie Mandard, la sommes de 414 000 (quatre cent quatorze mille) €,
Madame Larzillière, la somme de 100 000 (cent mille) €,
Soit au total une somme de 514 000 (cinq cent quatorze mille) €. »

Article 7 : Capital social

« Le capital social pourra être augmenté par apport de l'un ou l'autre des associés.

Ces apports sont en particulier constitués par les remboursements en principal du prêt contracté le 05 novembre 2009 par la Société pour la réalisation de son objet social.

Le capital social est fixé à la somme de 514 000 (cinq cent quatorze mille) €, soit le total des apports en numéraire des Associés.

Le capital est divisé en parts égales de 1 000 (mille) € chacune, soit 514 (cinq cent quatorze) parts en tout, qui ont été attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs, à savoir :

Mme Mandard : 207 (deux cent sept) parts,

M Kari Patrikainen : 207 (deux cent sept) parts,

Mme Larzillière : 100 (cent) parts.

En raison du décès de Madame Larzillière, Monsieur Jean Patrikainen, Madame Léa Ledoux et Monsieur Kari Patrikainen, en leur qualité d'héritiers, reçoivent chacun un tiers de parts que celle-ci détenait dans la Société.

Les associés décident de la répartition suivante en parts entières :

Mme Mandard : 207 (deux cent sept) parts,

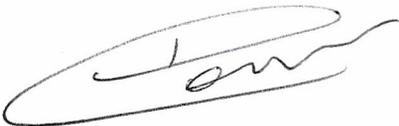
M Kari Patrikainen : 241 (deux cent quarante et une) parts,

M Jean Patrikainen : 33 (trente-trois) parts,

Mme Léa Ledoux : 33 (trente-trois) parts. »

Fait à Corneilles en Parisis, le 14/01/2025

Madame Nathalie Mandard



Monsieur Kari Patrikainen



Monsieur Jean Patrikainen



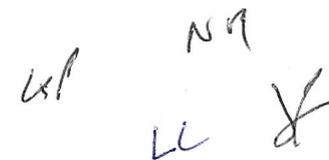
Madame Léa Ledoux



Annexe

Tableau récapitulatif des apports au capital social de la SCI "Au bonheur des ecureuils"
Remboursement du prêt LCL 4000437J10Q311AH du 05/11/2009, d'une valeur de 374 000 €

Année	Date fin exercice	Capital restant du	Capital remboursé	Correspondance apport en Nb de parts 1000 €	Equivalence capital remboursé en Nb de parts 1000 €	Répartition équivalent nb de parts		
						MJ Larzillière	N Mandard	K Patrikainen
2009	31/11/2009	374 000,00						
2010	31/12/2010	361 737,01	12 262,99	12	12		6	6
2011	31/12/2011	348 955,32	12 781,69	13	25		6,5	6,5
2012	31/12/2012	335 632,98	13 322,34	13	38		6,5	6,5
2013	31/12/2013	321 747,11	13 885,87	14	52		7	7
2014	31/12/2014	307 273,89	14 473,22	14	66		7	7
2015	31/12/2015	292 188,50	15 085,39	15	81		7,5	7,5
2016	31/12/2016	274 177,70	18 010,80	18	99		9	9
2017	31/12/2017	249 549,26	24 628,44	25	124		12,5	12,5
2018	31/12/2018	221 645,40	27 903,86	28	152		14	14
2019	31/12/2019	192 048,35	29 597,05	30	182		15	15
2020	31/12/2020	55 412,87	136 635,48	137	319		68,5	68,5
2021	31/12/2021	0,00	55 412,87	55	374		27,5	27,5
Sous total				374			187	187
Apport initial 2009			140 000,00		140	100	20	20
Total			514 000,00			100	207	207
						514 parts		



 LP N9
 LL &